



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 16 décembre 2020

Session de la Chambre régionale d'agriculture Occitanie du 7 décembre 2020

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de Haute-Garonne, et Florent Guhl, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, ont participé à la session de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie organisée à distance, le 7 décembre 2020.

Cette session a été l'occasion d'aborder des sujets fondamentaux pour notre agriculture, notamment la **PAC pour la période 2021-2027, le Plan de Relance et le futur programme régional de développement agricole.**

1.

Le budget de la PAC est préservé : le Conseil européen des ministres de l'agriculture, qui s'est réuni fin octobre, est parvenu à un accord sur un cadre commun permettant de relever l'ambition environnementale de la Politique Agricole Commune.

« Je sais que les agriculteurs en Occitanie sont prêts à relever ces défis environnementaux et climatiques afin de pouvoir bénéficier pleinement de ces aides et continuer la transition agro-écologique déjà amorcée. Je pense notamment à l'agriculture biologique, à la Haute Valeur Environnementale, à la mobilisation des collectifs d'agriculteurs et aux démarches de filières. » a déclaré Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

1.

La mobilisation de crédits par le Plan de relance : les mesures du volet « Transition agricole, alimentation et Forêt » de France Relance mobilisent un total de 1,2 milliard d'euros et visent trois objectifs pour l'agriculture de demain :

- Renforcer la souveraineté alimentaire de la France
- Accélérer la transition agri-écologique pour donner l'accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale
- Adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique

Plusieurs appels à projets ont été lancés au début du mois de décembre, ils sont disponibles [ici](#)

« Soyez sûrs que l'État, en concertation avec le Conseil régional d'Occitanie, est à vos côtés pour que le Plan de Relance ait l'impact le plus important possible en Occitanie afin d'assurer la relance de l'économie, la préservation de l'emploi tout en permettant une transition vers des modèles durables », a ajouté Étienne Guyot.

1.

Les nouvelles ambitions du programme régional de développement agricole : le programme est en cours d'élaboration dans la continuité des États Généraux de l'Alimentation. Il doit accompagner les agriculteurs pour **produire une alimentation sûre, saine, durable et de qualité**, tout en leur procurant un **revenu juste et des conditions de travail décentes**. Les actions du programme régional de développement agricole qui seront mises en œuvre dès 2021 seront tournées vers l'atténuation du changement climatique, la réduction de l'utilisation des pesticides, les relations entre

producteurs et consommateurs, la mise en place de filières de diversification, etc.

« Dans la continuité de ce que vous avez amorcé, vous devrez encore accélérer la transition agro-écologique des exploitations agricoles vers des systèmes plus résilients, avec une utilisation moindre d'intrants. La diffusion des pratiques agro-écologiques au plus grand nombre reste l'un des enjeux majeurs pour le réseau des chambres d'agriculture », a enfin souligné Étienne Guyot.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.occitanie.gouv.fr/communiqués